



3.6 Délai de rendu des résultats des examens urgents

3.6.1 Liste des examens concernés

Le délai de rendu indiqué correspond au délai maximum entre l'heure de prélèvement de l'échantillon et la communication au prescripteur du résultat validé par le biologiste médical quel que soit le mode de communication (transmission informatique, fax, appel téléphonique...).

Examen	Délai de rendu des résultats des examens urgents	
	Urgences de la Polyclinique Lyon-Nord Rillieux	Autres contextes
Beta HCG	2 heures	4 heures
BNP		
Calcium		
Créatinine		
CRP		
D-Dimères		
Dépistage d'Ac anti-érythrocytaires (RAI)		
Diagnostic biologique du paludisme (recherche de <i>Plasmodium</i>)		
Glycémie		
INR/TP		
Lipase		
Numération sanguine		
Potassium		
TCA		
Transaminases (ALAT-ASAT)		
Troponine		
Examen cyto-chimique du LCR	2 heures	
Sérologie HIV AES (patient source)	4 heures	